



Destination SAINT LOUIS

Référence [UF34S](#)

01/07/2023 - 23/07/2023

Objectifs

Vivez une expérience riche et unique en partageant le quotidien d'une famille américaine. L'un des moyens les plus efficaces pour progresser en anglais. Vous serez en effet le seul francophone dans la famille et pourrez échanger du matin au soir pour un apprentissage naturel et global.

Ce séjour permet de partager la vie quotidienne et ordinaire d'une famille américaine anglophone. Ce sont des séjours simples, qui demandent toutefois des efforts et une réelle motivation.

C'est l'un des moyens les plus efficaces pour progresser dans la langue.

Activités

La caractéristique de ce séjour est de n'avoir ni cours ni activités organisés.

Tout le séjour se passe en famille d'accueil.

Les participants ne doivent donc pas s'attendre à l'organisation de visites touristiques et culturelles de la région.

N'oubliez pas

- Votre **passport en cours de validité**
 - En version papier, votre **autorisation de sortie du territoire** avec **la copie de la pièce d'identité du parent signataire**.
 - En version papier **I'ESTA** : les Etats-Unis ont mis en place une procédure d'enregistrement sur Internet. Toute personne adulte ou enfant doit impérativement procéder à son enregistrement au plus tard 72 h avant son entrée aux Etats-Unis
- Si vous voyagez avec un passeport non Européen ou si vous vous êtes rendu à Cuba depuis le 12/01/2021, merci de vous rapprocher des autorités compétentes pour l'obtention d'un visa.**

Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Lybie, Somalie, Yémen, ou au Soudan depuis le 1 er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise, ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa. Ces personnes doivent solliciter un visa B1/B2 valable, selon les cas, plusieurs années auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines. Compte

tenu des délais de délivrance, il est recommandé d'anticiper ces démarches qui peuvent prendre plusieurs semaines.

- En version papier, votre **fiche sanitaire de liaison** dûment remplie à remettre à l'accompagnateur le jour du départ
- En version papier, votre **attestation d'assurance frais médicaux/rapatriement** à remettre à l'accompagnateur le jour du départ si vous n'avez pas souscrit à l'assurance proposée par Nacel

N'oubliez pas d'emporter également **une photocopie des papiers d'identité**. En cas de perte de l'original pendant le séjour, cela facilitera les démarches au Consulat sur place

Les repas pendant les voyages aller et retour ne sont pas compris dans le forfait, à l'exception du déjeuner au retour; Prévoyez minimum 15 euros par repas.

Important

Le participant résidera le plus souvent dans une petite ville suburbaine ou un village. L'absence des transports en commun implique une dépendance vis-à-vis de ses hôtes. S'il y a un adolescent dans la famille, il est probable qu'il soit en partie occupé par un « job d'été ». Les familles d'accueil disposent seulement d'une moyenne de 15 jours de vacances par an et ne peuvent donc pas être toujours disponibles. Les familles américaines agissent vis-à-vis de leur hôte de la même manière qu'avec leurs enfants. Bien qu'apparemment proches de notre culture, les règles de vie nord-américaines diffèrent des nôtres et demandent de la part des participants une réelle volonté d'adaptation. Dès leur enfance, les jeunes américains apprennent à s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Ne vous étonnez donc pas si vous devez aussi préparer vos sandwiches ou utiliser la machine à laver. Malgré ces différences, vous devez signaler à votre accompagnateur toute situation qui vous pose problème. Rappelez-vous ! Après le séjour, on ne peut plus agir.

Les participants ne doivent pas s'attendre à visiter la région, la famille d'accueil n'est en aucun cas tenue de proposer des visites ou activités. Si toutefois la famille d'accueil propose des activités, le participant devra prévoir de payer sa part. Vous devrez faire preuve d'autonomie et de maturité.

La pratique religieuse est un trait dominant de la culture américaine : les séjours impliquent donc de la part du participant et de ses parents une acceptation de ce fait de civilisation. Beaucoup d'activités (pique-nique, sports, camping,...) sont en relation avec l'église. Accompagner la famille à l'office une heure par semaine, si elle vous y invite, est l'occasion de rencontrer d'autres personnes et d'observer un aspect important de la culture du pays. Les familles qui accueillent un jeune français ou une jeune française sont le reflet des origines très diverses du peuple américain. S'inscrire à ce programme requiert donc l'abandon préalable de tous préjugés en ce domaine.

Dans plusieurs états fumer ou boire de l'alcool est assimilé à un délit. Il est donc strictement interdit de fumer ou de consommer de l'alcool pendant ce séjour. Les programmes aux Etats-Unis sont non fumeurs. Vous vous engagez donc à ne pas fumer pendant votre séjour. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par un renvoi immédiat du programme aux frais des parents.

La sécurité est un souci majeur pour les américains. Souvenez-vous que toute attitude, geste ou parole équivoques, ou plaisanterie malheureuse vous attirera de très sérieux ennuis. Nacel ne saurait être responsable des conséquences d'une attitude déplacée de l'un de ses participants. Suivez scrupuleusement les consignes.

Horaires de voyage: Veuillez vous reporter à la convocation, qui se trouve dans votre espace internet. Elle indique les horaires du vol transatlantique. L'arrivée du jeune français dans sa famille nécessitera dans la plupart des cas un voyage à l'intérieur des Etats-Unis. Les voyages s'effectuent par autocar privé si la

distance le justifie. Les distances aux Etats-Unis sont telles que ces voyages intérieurs peuvent être très longs. Rappel : la date de retour indique l'arrivée en France, les départs s'effectuent la veille des Etats-Unis.

Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux Etats-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la FAQ sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection via le lien <https://esta.cbp.dhs.gov/faq?l...>

Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa. Ces personnes doivent solliciter un visa B1/B2 valable, selon les cas, plusieurs années auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines. Compte tenu des délais de délivrance, il est recommandé d'anticiper ces démarches qui peuvent prendre plusieurs semaines.

IMPORTANT : ces informations et conditions peuvent évoluer à tout moment, nous vous invitons à consulter régulièrement le site officiel du gouvernement français : <https://www.diplomatie.gouv.fr...>

Ce programme est susceptible de subir quelques modifications

Samedi 01/07/2023	Départ de Paris CDG à 9h - vol via Atlanta (reportez-vous à votre convocation pour plus de détails sur le voyage). Arrivée à Saint-Louis à 16h13 et transfert dans la famille d'accueil.
Samedi 22/07/2023	Transfert à l'aéroport pour un départ de Saint-Louis à 17h21 Vol via Minneapolis (pour plus de détails sur votre voyage veuillez vous reporter à votre convocation).
Dimanche 23/07/2023	Arrivée à Paris CDG à 14h (reportez-vous à la convocation pour plus de détails sur votre voyage).